

Le chien dans l'islam

Introduction

Il est bien connu que le chien est le meilleur ami de l'homme. Sa domestication et sa dissociation progressive du loup sont l'œuvre des chasseurs-cueilleurs de la fin du Paléolithique¹. Depuis, le chien est devenu un compagnon indispensable, utilisé pour la chasse ou pour garder les troupeaux. Il sert également de « chien de guerre » lors de certaines batailles². Chez les Grecs et les Romains, le chien est traditionnellement respecté³. Pour Platon, le chien est « digne d'admiration » (*République*, II, 376). Dans certaines régions, le chien est même associé à des pratiques religieuses. En Mésopotamie, le chien devient l'emblème de la déesse Gula Ninisina. En Égypte aussi, les chiens sont associés à des divinités, à commencer par Anubis, et ont parfois droit à des obsèques royales⁴. L'historien grec Hérodote (5^e siècle av. J.-C.) témoigne ainsi qu'à son époque, le chien est l'objet d'adoration en Égypte. De plus, lorsqu'un chien meurt, la famille à laquelle il appartenait se rase la tête en signe de recueillement (*L'Histoire*, II, 66). En Grèce, le chien est associé à Asklepios, le dieu de la médecine, et il sert régulièrement à des fins médicinales (voir ci-dessous). En Perse, « les chiens étaient particulièrement révérés, et étaient considérés par le dieu suprême Ahura Mazda comme le second être le plus important derrière les êtres humains »⁵.

Au Proche-Orient, les fouilles ont mis au jour des tombeaux où des ossements de chiens sont enterrés aux côtés de leurs maîtres humains⁶. La pratique, semble-t-il assez courante, témoigne-t-elle de la sympathie des hommes envers leurs fidèles compagnons, ou est-elle l'écho de croyances donnant au chien une place de premier rang dans l'au-delà ? Dans de nombreuses mythologies, en effet, le chien joue le rôle de gardien de l'autre monde, ou encore celui d'accompagnateur du mort

¹ Sur la domestication du chien, voir notamment Ádám Miklósi, *Dog Behaviour, Evolution, and Cognition*, Oxford University Press, 2007 ; Stanley J. Olsen, *Origins of the Domestic Dog: The Fossil Record*, The University of Arizona Press, 1985.

² Gervase Philips, « The Employment of War Dogs in the Medieval and Early Modern West », *British for Military History*, vol. 7 (1), pp. 2-20.

³ Cristiana Franco, « Dogs and Humans in Ancient Greece and Rome: Towards a Definition of Extended Appropriate Interaction », in John Sorenson & Atsuko Matsuoka (éds.), *Dog's Best Friend? Rethinking Canid-Human Relations*, McGill-Queen's University Press, 2019, pp. 33-39.

⁴ Meir Edrey, « Dog Cult in Persian Period Judea », in Phillip Ackerman-Lieberman & Rakefet Zalashik (éds.), *A Jew's Best Friend? The Image of the Dog throughout Jewish History*, Sussex Academic Press, 2012, p. 13.

⁵ Meir Edrey, *art. cit.*, p. 15.

⁶ *Ibid*, pp. 12-18.

(psychopompe)⁷. En Perse, la pratique funéraire du *sagdīd* (littéralement « regard du chien ») voulait qu'un défunt ne soit considéré comme mort qu'après qu'un chien eut posé son regard sur son cadavre.

De nos jours, le chien est derrière le chat l'animal de compagnie le plus répandu dans le monde. La France compte par exemple près de 10 millions de chiens, et une étude a montré récemment que 85 % des propriétaires considèrent leur chien comme un membre de la famille⁸. Pourtant, il est une civilisation où le chien est réputé être un animal impur, associé aux démons, et dont il faut à tout prix éviter la compagnie : la civilisation musulmane. Dans l'islam, le tabou du chien est profondément enraciné. Cependant, les raisons expliquant le tabou dont il fait l'objet sont peu connues. Cet article se propose donc d'en expliquer les causes. À cette occasion, nous verrons que le tabou du chien, comme celui du porc, plonge ses racines dans l'histoire du Proche-Orient.

Le chien dans le Coran

Dans le Coran, le mot chien apparaît cinq fois. Or, ce qui ressort de ces occurrences est une image assez positive, qui tranche clairement avec le portrait défavorable qu'en font les sources musulmanes ultérieures. Certes, l'infidèle est jugé « semblable à un chien » (7 : 176), ce qui, on s'en doute, n'est pas très flatteur du point de vue de l'auteur coranique. Ailleurs, le rôle du chien est envisagé de manière plus avantageuse. Le Coran souligne ainsi la dimension utilitariste de l'animal qui permet de chasser les proies (5 : 4). Mais c'est surtout dans la sourate 18 que le chien joue le beau rôle. Dans la légende des *Dormants d'Éphèse*, alias « les gens de la caverne », un chien accompagne les protagonistes et garde l'entrée de la caverne durant leur sommeil. Ici, le chien fait figure de véritable ange-gardien, conservant les corps endormis des jeunes compagnons, et les berçant de gauche à droite. Dans un article sur la reprise de la légende dans le Coran, nous avions déjà noté que la position du chien des dormants dans le Coran correspond à celle d'Anubis dans la mythologie grecque, le gardien des tombeaux à tête de chien, qui retourne les morts momifiés à droite et à gauche en attendant leur résurrection. Le chien des dormants rappelle également les représentations mythiques des canidés dans certaines aires culturelles proches du milieu coranique. En Grèce, Cerbère, le chien de Hadès, est ainsi le gardien des enfers. Le chien est également le symbole de la déesse Hécate, qui représente la caverne qui permet de régénérer le temps et la vie. Chez les zoroastriens, le chien garde aussi l'entrée du pont de Cinwad, par lequel les âmes transitent vers le royaume des morts.

Du côté de la tradition islamique, le chien des dormants tient une place à part. On le connaît sous le nom de *kitmîr*, du grec *kimitírion* qui signifie « dortoir » ou « cimetière ». Kitmîr est réputé pour être le seul animal admis à entrer au paradis, ce qui n'est pas sans rappeler, là encore, certaines traditions indo-iraniennes. On pense,

⁷ Jean-Loïc Le Quellec & Bernard Sergent, *Dictionnaire critique de mythologie*, CNRS Éditions, 2017, p. 489.

⁸ « Pour une majorité de Français, le chien est un membre de la famille à part entière », *Europe 1*, le 14/10/2022.

dans l'*Avesta*, au chien du paradis, et sur le terrain indien, à Rama refusant d'entrer dans le ciel d'Indra si l'on n'y admet pas aussi son chien. Enfin, précisons que la dimension magico-animiste du chien des dormants, déjà présente dans le Coran et les traditions populaires sur lesquelles il s'appuie, a perduré dans le folklore musulman. En témoigne notamment en Afrique du Nord, le rite consistant à réciter le verset 16 de la sourate 18 (qui mentionne le chien des dormants) pour soigner les morsures de chien enragé⁹.

Le chien dans la tradition musulmane

Si le chien est perçu de manière favorable dans le Coran, il en est tout autrement dans la tradition islamique ultérieure. Le chien est décrit comme un animal démoniaque. Selon un récit attribué à Ali, le chien aurait été créé à partir de la bave du diable¹⁰, et un hadîth rapporte que « le chien noir est un satan »¹¹. Ainsi, posséder un chien est fortement déconseillé. Le Prophète aurait déclaré que « celui qui garde chez lui un chien voit chaque jour le salaire de ses bonnes actions diminuer d'un *qirat* », et les anges n'entrent pas dans une demeure où se trouve un chien¹². Les hadîths insistent également sur l'impureté du chien : « Lorsqu'un chien boit dans le récipient de l'un d'entre vous, il faut le laver sept fois et la huitième avec de la terre »¹³. Le jurisconsulte Muhammad al-Munajjid, fondateur du site internet IslamQA, explique que « l'impureté canine est la pire impureté animale. [...] Même le porc, déclaré interdit de consommation par le Coran parce qu'impur, n'atteint pas le degré d'impureté du chien. Celui-ci est extrêmement impur »¹⁴. Ainsi, le contact avec un chien rend rituellement impur et oblige à faire de nouvelles ablutions avant la prière. En outre, la prière est interrompue par le passage d'un chien, d'un âne ou d'une femme¹⁵. La comparaison, qui n'est guère flatteuse pour les femmes, aurait fait bondir Aïcha qui se serait exclamée : « Vous nous traitez comme des chiens »¹⁶.

L'hostilité envers le chien dans les hadîths ne se limite pas à quelques jugements négatifs. Plusieurs traditions rapportent en effet que Muhammad aurait ordonné leur extermination pure et simple :

Jabir ibn Abdullah a rapporté : Le Messager d'Allah nous a ordonné de tuer les chiens, et nous avons exécuté cet ordre à tel point que nous avons aussi tué le chien qui accompagnait une femme venant du désert¹⁷.

⁹ Sur tout cela, le lecteur pourra se référer à notre article « Les gens de la grotte » et à l'abondante documentation citée : <https://al-kalam.fr/le-coran/les-sources-du-coran/les-compagnons-de-la-caverne/>

¹⁰ Mohammad b. Mûsâ Damîrî, *Hayât al-hayawân al-kobrâ*, vol. 2, p. 298.

¹¹ Muslim 1572.

¹² Al-Bukhari 5949.

¹³ Muslim 280a.

¹⁴ Cheikh Ibn 'Uthaymîn, *Fatâwâ-l-Mar'a*, pp. 89-90.

¹⁵ Muslim 510.

¹⁶ Al-Bukhari 489.

¹⁷ Muslim 1572.

Le hadîth précise que le Prophète aurait par la suite interdit de tuer les chiens, à l'exception des chiens noirs. Évidemment, il est difficile de déterminer dans quelle mesure l'ordre du Prophète a été suivi d'effets. L'historienne Sophia Menache note que dans le monde musulman, « les édits publics visant à exterminer ces créatures pernicieuses étaient communs »¹⁸, bien que beaucoup d'entre eux étaient motivés, en tout cas officiellement, par des raisons d'hygiène et de sécurité. Au 14^e siècle, le gouverneur de Syrie ordonne de tuer tous les chiens de Damas¹⁹. En 1817, les nombreux chiens errants de la ville du Caire ont été empoisonnés, au point que « toutes les rues étaient jonchées de chiens morts »²⁰. Plus récemment, des cas d'empoisonnement massif ont été rapportés au Pakistan et au Maroc²¹.

Manger de la viande de chien

La viande de chien est sans surprise interdite de consommation dans l'islam, bien que le Coran ne souffle mot à ce sujet (contrairement à la viande de porc qui y est explicitement proscrite). L'élevage de chiens pour sa consommation humaine semble remonter aux premiers temps de la domestication des canidés²². Dans le bassin méditerranéen, en Océanie, mais encore chez les populations natives d'Amérique, la consommation de chien est bien documentée²³. En Grèce, « on ne peut nier que le chien soit resté un aliment consommé durant toute l'Antiquité classique »²⁴. La viande de chien est notamment « liée aux pratiques religieuses ou médicales », et vantée pour ses supposées vertus curatives. Hippocrate vantait la viande de chien comme source de vigueur (*Du régime*, II, 46) et les Romains mangeaient des « chiots de lait »²⁵. En dehors de sa chair, on utilisait également comme remèdes ses os, ses dents, que l'on réduisait en cendres, son sang, sa salive et même ses excréments et ses vomissements²⁶. Avec le temps, un tabou autour de la viande de chien s'est développé en Europe et dans le monde musulman, mais non sans exception. En Angleterre, une boucherie spécialisée dans la viande de chien était en activité jusqu'au 18^e siècle²⁷. Le polymathe Al-Jahiz (m. 868) écrit que la viande des jeunes chiots grassouillets est délicieuse, semblable à la viande de pigeons²⁸. Dans l'Andalousie musulmane ainsi qu'en Afrique du Nord, la viande de chien était commercialisée parfois de façon notoire dans

¹⁸ Sophia Menache, « Dogs: God's Worst Enemies? », *Society and Animals*, vol. 5 (1), p. 35.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Alan Mikhail, *The Animal in Ottoman Egypt*, Oxford University Press, 2014, p. 133.

²¹ Un rapport récent de l'International Animal Coalition évoque notamment un plan d'extermination de trois millions de chiens au Maroc en vue de la Coupe du monde de football que le royaume doit accueillir en 2030 : <https://iawpc.org/morocco-dog-campaign/> (consulté le 20/11/2025).

²² John Sorenson, « Eating Dogs », in John Sorenson & Atsuko Matsuoka (éds.), *op. cit.*, p. 251.

²³ *Ibid.* Sur la consommation de chiens dans la région indopacifique, voir Frederick J. Simoons, *Eat Not This Flesh. Food Avoidances in the Old World*, The University of Wisconsin Press, 1961, p. 95 sqq.

²⁴ Jean-Marc Luce, « Quelques jalons pour une histoire du chien en Grèce antique », *PALLAS*, vol. 76, p. 282.

²⁵ Marie-Pierre Horard -Herbin, « La viande de chien à l'âge du Fer : Quels individus pour quelles consommations ? », *Gallia*, vol. 71-2, p. 82.

²⁶ Edward Burris, « The Place of the Dog in Superstition as Revealed in Latin Literature », *Classical Philology*, vol. 30, pp. 32-44.

²⁷ John Sorenson, *art. cit.*, p. 252. L'auteur précise toutefois que la viande de chien était peut-être destinée à nourrir d'autres chiens plutôt qu'à la consommation humaine.

²⁸ Al-Jahiz, *Kitab Hayat al-Hayawan*, p. 169.

certaines boucheries²⁹. À ce titre, on notera qu'un avis minoritaire de l'école malikite, majoritaire dans ces régions du monde musulman, a rendu licite la consommation de viande de chien³⁰. Frederick Simoons souligne par ailleurs que

la pratique s'est poursuivie en Afrique du Nord, principalement chez les Berbères, jusqu'à l'époque moderne, bien que les gens essayent généralement de la dissimuler. Des chiens ont même été vendus pour l'abattage dans les marchés nord-africains, comme ceux de la côte libyenne autour de Tripoli, à Misurata et à Benghazi. À l'intérieur des terres, la consommation de chien a été signalée dans le Sahara nord et central, y compris dans les oasis de Ghadamès et Ghat en Libye ; Tolga, Souf, Mzab et Touat en Algérie ; et la région du Djerid en Tunisie. [...] À Siwah et à Djerba, elle était consommée par des personnes qui souhaitaient « devenir grasses » ; et au Maroc, on en donnait aux petits enfants pour les fortifier. Elle a aussi servi largement comme remède contre la syphilis, pour prévenir et soigner la fièvre, pour contrer le poison ou la sorcellerie, pour soigner la stérilité féminine et pour assurer la naissance d'un fils. Cet usage médicinal de la chair de chien, et le fait que dans certains endroits les chiens étaient abattus à des moments précis et selon des méthodes particulières, suggèrent que l'origine de la consommation de chien en Afrique du Nord pouvait être cérémonielle ou religieuse. Il existe un cas curieux au Maroc concernant un ordre religieux musulman, les Aïssawa, qui se rassemblaient chaque année au sanctuaire de leur fondateur, où ils dansaient et dévoraient des chèvres vivantes qu'ils mettaient en pièces. Parfois, les danseurs attrapaient un chien qui errait pendant la cérémonie, le déchiraient et le mangeaient ou faisaient semblant de le manger dans un accès de fureur³¹.

Le tabou de la viande de chien n'est pas un universel, et de nombreuses sociétés continuent d'en consommer de manière normale. En Chine, comme dans certaines régions d'Afrique, le chien reste particulièrement apprécié. Selon certaines estimations, environ 25 millions de chiens sont tués pour être consommés dans le monde³².

Une position ambiguë

En dépit de l'hostilité générale dont il a fait l'objet, le chien n'a jamais complètement disparu du monde musulman. Après tout, la civilisation islamique aurait été bien en peine de se priver d'un compagnon aussi utile aux hommes, et dont les mérites sont reconnus dans le Coran lui-même. Dans le hadîth déjà cité sur l'interdiction de posséder un chien, le Prophète mentionne deux exceptions qui concernent le chien de chasse et le chien de berger. Les chiens de chasse, en particulier, étaient même collectionnés par les élites musulmanes³³. On raconte également que la mère du calife Hârûn al-Rachid évita la mort grâce à un chien, auquel elle donna à goûter un plat

²⁹ Frederick J. Simoons, *op. cit.*, p. 102.

³⁰ Ibn Abd al-Hâdî, *Kitab al-'ighrab fi ahkam al-kilab*, Dar al-watan, 1996, p. 289.

³¹ Frederick J. Simoons, *op. cit.*, pp. 102-103.

³² John Sorenson, *art. cit.*, p. 252.

³³ *Ibid.*, pp. 129-143. Pour le monde ottoman, voir Hedda Reindl-Kiel, « Dogs, Elephants, Lions and a Rhino on Diplomatic Mission: Animals as Gifts to the Ottoman Court », in Suraiya Faroqhi (éd.), *Animals and People in the Ottoman Empire*, Eren, 2010, pp. 271-285.

qu'elle suspectait d'être empoisonné³⁴. Ainsi, la présence du chien est tolérée, mais à condition qu'il soit réduit aux simples fonctions que l'homme lui assigne.

L'utilité du chien est également reconnue pour les vertus médicinales qu'on lui attribue. Le lait de chienne était considéré comme un puissant antidote, et son urine était utilisée dans le traitement de l'abcès et des verrues. En cas de douleur à la poitrine, les femmes pouvaient allaitez de jeunes chiots³⁵. Al-Jahiz, que nous avons déjà cité, vante les qualités des déjections canines, qui, placées sous la langue, permettent de lutter contre l'angine et la diphtérie³⁶. Le juriste et géographe irakien al-Qazwini (m. 1283) assure en outre que « celui qui garde la langue d'un chien noir dans sa chaussure sera immunisé contre tout ce qui mord »³⁷.

Dans la littérature arabo-musulmane, le chien est souvent reconnu pour sa fidélité envers l'homme. Selon une légende, un homme veuf laissa un jour son jeune garçon dans sa maison où se trouvait un chien. À son retour, il trouva le chien devant la porte, le museau couvert de sang. S'imaginant le pire, il s'en prit à lui violemment et lui assena plusieurs coups mortels. Mais en rentrant à l'intérieur de la maison, il découvrit son fils sain et sauf dans le berceau, et trouva à côté le cadavre déchiqueté d'une énorme vipère. Il comprit alors que le chien avait sauvé son fils en tuant le reptile. Pris de remords, l'homme rendit hommage à son fidèle compagnon en lui offrant une sépulture digne de ce nom. La légende, qui existe sous de nombreuses variantes, est en réalité très ancienne et commune à de nombreuses cultures au Proche-Orient et en Europe (motif 178A dans la classification des contes populaires Anne-Thompson).

Le chien dans l'islam contemporain

De nos jours, posséder un chien demeure l'objet de tabous aux yeux de nombreux musulmans. Richard Foltz remarque ainsi que

la plupart des chiens dans le monde musulman sont des chiens errants, galeux et désespérés, évités et redoutés par presque tout le monde. Même les musulmans qui possèdent des chiens, comme les agriculteurs qui les utilisent pour garder les troupeaux, ne les touchent généralement pas. Avoir un chien comme animal de compagnie est extrêmement rare et considéré comme un signe d'influence occidentale³⁸.

Parfois, la simple présence d'un chien suffit à provoquer l'hostilité. En Suède, en Australie, au Canada et dans de nombreux autres pays occidentaux, la presse signale plusieurs cas de chauffeurs de taxi de confession musulmane qui auraient refusé de transporter des voyageurs accompagnés de leurs chiens³⁹. Au Royaume-Uni, un homme aveugle et cancéreux ainsi que son chien-guide ont été expulsés d'un bus par

³⁴ Jean-Pierre Digard, « Dog », *Encyclopaedia Iranica*.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Al-Jahiz, *op. cit.*, p. 245.

³⁷ Al-Qazwini, *Nuzhatu-l-Qulub*, p. 34.

³⁸ Richard Foltz, *Animals in Islamic Tradition and Muslim Cultures*, Oneworld Publications, 2006, p. 131.

³⁹ Jenny Berglund, « Princely Companion or Object of Offense? The Dog's Ambiguous Status in Islam », *Society & Animals*, vol. 22, p. 545.

des usagers pris de colère à la vue de l'animal⁴⁰. À cause de son statut d'animal démoniaque et impur, le chien est parfois victime d'actes de torture. En Égypte, l'équivalent local de la SPA a rapporté des incidents de ce type. Un homme qui lançait des pierres sur un chien explique ainsi la raison de son acte : « l'imam de la mosquée a dit que les chiens étaient impurs ». Un autre, surpris alors qu'il essayait de noyer un chiot dans un canal, raconte : « on a entendu à la mosquée que les chiens sont sales »⁴¹. Dans le monde arabe, traiter quelqu'un de « chien » ou de « fils de chien » reste l'une des insultes les plus graves (il est notable que lors de l'incident produit pendant une conférence en 2008 à Bagdad, le journaliste irakien qui lança ses chaussures sur le président américain George W. Bush le traita, précisément, de « chien »).

Les origines d'un tabou millénaire

Dans un article paru en 1900 et intitulé « Islamisme et parsisme », l'orientaliste hongrois Ignaz Goldziher fut le premier à avancer une théorie concernant l'impureté du chien dans l'islam. Selon l'illustre savant, le rejet du chien ne daterait pas de l'époque du Prophète, ni des premiers temps de l'islam, mais d'une époque encore ultérieure. L'idée que le chien serait impur aurait pris naissance au contact des Perses, qui, on l'a vu, tenaient en estime l'animal. C'est donc *en réaction* à la culture persane que les musulmans en seraient venus à développer l'idée inverse : « la tradition musulmane, écrit Goldziher, voulant faire opposition à l'estime religieuse que l'on avait pour cet animal, fit remonter au Prophète la mesure de l'extermination des chiens et rendit méprisable pour des motifs religieux un animal domestique autrefois si estimé »⁴². Plus récemment, Shaul Shaked a donné du grain à moudre à cette théorie en attirant l'attention sur un propos attribué au Prophète, qui aurait dit : « Méfiez-vous du chien noir et sombre, qui porte deux taches au-dessus des yeux, car celui-là est un démon ». Or, il s'agit exactement du type de chien que les zoroastriens utilisaient pour le rituel du Sagdid⁴³. L'hypothèse proposée par Goldziher semble à première vue séduisante, et il y a là sans doute une partie de l'explication. Néanmoins, il existe des preuves abondantes que l'islam n'a pas « inventé » l'hostilité à l'égard du chien, mais qu'il en a hérité d'une tradition bien plus ancienne. Comme le note très justement George Archer, « les populations du Moyen-Orient ont entretenu une relation longue et complexe avec le chien ».

Dans la Bible, le chien est évoqué de manière péjorative, « possiblement à cause d'une croyance israélite selon laquelle les canins étaient impliqués dans des cultes étrangers »⁴⁴. Le chien se trouve assimilé à la charogne : « Vous ne mangerez point de

⁴⁰ « Dogs and Islam: The Devil and the Seeing-Eye Dog », *Psychology Today*. Article consultable à l'adresse suivante : <https://www.psychologytoday.com/us/blog/canine-corner/201003/dogs-and-islam-the-devil-and-the-seeing-eye-dog> (consulté le 17/11/2025).

⁴¹ Richard Foltz, *op. cit.*, p. 129.

⁴² Ignaz Goldziher, « Islamisme et parsisme », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 43, pp. 17-20 (citation p. 20). On rappellera au passage qu'à l'époque où écrit Goldziher, « islam » se dit encore « islamisme » (ce dernier terme n'ayant pas le sens qu'on lui attribue aujourd'hui).

⁴³ Shaul Shaked, *From Zoroastrian Iran to Islam*, VARIORUM, 1995, p. 148.

⁴⁴ Idan Breier, « Shaming by Naming. “Dog” as a Derogatory Term for Human Beings in Ancient

chair déchirée dans les champs : vous la jetterez aux chiens » (Exode 22 : 30) ; il inspire le dégoût : « Comme un chien qui retourne à ce qu'il a vomi » (Proverbes 26 : 11) ; il symbolise l'infériorité et la servitude : « Mais qu'est-ce que ton serviteur, ce chien, pour faire de si grandes choses ? » (2 Rois 8 : 13) ; le géant Goliath, offensé par l'armement rudimentaire de David, lui demande : « Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec des bâtons ? » (1 Samuel 17 : 43), etc. Dans un rouleau découvert à Qumran, une règle interdit l'entrée des chiens à Jérusalem⁴⁵. La tradition rabbinique accentuera encore l'image négative du chien. Rabbi Eliezer (m. 110) écrit ainsi que « celui qui élève un chien est comme celui qui élève un cochon » (*Baba Kamma* 83a). La comparaison illustre à merveille le degré d'impureté du chien, qui « avale ses propres déjections » (*Bava Kamma* 92b). La présence d'un chien dans une maison empêche la bonté d'y entrer (*Shabbat* 63a), et leurs propriétaires sont l'objet d'une malédiction dans le Talmud. Sophia Menache note à ce propos que « le fait de posséder un chien était considéré comme ayant des conséquences indésirables à la fois sur les plans social et religieux »⁴⁶. Le Talmud insiste également sur le fait qu'une veuve ne devrait pas avoir de chien, au motif plus que douteux « qu'on pourrait croire qu'elle se livre à des actes de bestialité » (*Bava Kamma* 92b). Les chiens sont également associés aux pires créatures que sont les prostituées, les sorcières et les schismatiques (*Pesahim* 113b).

On le voit, le chien dans le judaïsme n'a pas meilleure place que dans l'islam. Les deux religions le considèrent comme un animal foncièrement impur et déconseillent de le posséder. Il est permis de se demander s'il n'y a pas là un indice d'une influence, directe ou indirecte, du judaïsme rabbinique sur l'islam. En tout cas, il n'est pas anodin que plusieurs des hadîths hostiles aux chiens aient été rapportés par Abu Hurayra, un converti d'origine yéménite et probablement juive qui joua avec d'autres, au début de l'islam, le rôle de transfuge entre le judaïsme et la religion musulmane. Il est également remarquable que le nom (ou plus précisément la *kunya*) d'Abu Hurayra signifie littéralement « Père du chaton ». L'intéressé était connu pour son amour des chats et son hostilité, peut-être héritée de son ancienne religion, à l'égard des chiens. De là, il n'est pas difficile d'imaginer qu'il aurait pu attribuer à Muhammad sa propre aversion envers les canins.

Les anciens Israélites n'étaient pas les seuls à entretenir une image négative du chien. Bien qu'on reconnût volontiers en lui un fidèle compagnon, le chien souffrait d'une mauvaise réputation chez la plupart des peuples du Proche-Orient. Dans certains textes, le chien est synonyme de lâcheté. Ainsi dans l'*Épopée de Gilgamesh*, les dieux, effrayés par le déluge, tentent de s'échapper vers le septième ciel et « rampaient, accroupis comme des chiens ». Lors de sa campagne en Libye, le Pharaon Merneptah se présente comme un lion combattant un chien : « leur chef est comme un chien, un

Near Eastern Sources », in Tristan Schmidt & Johannes Pahlitzsch (éds.), *Impious Dogs, Haughty Foxes and Exquisite Fish. Evaluative Perception and Interpretation of Animals in Ancient and Medieval Mediterranean Thought*, De Gruyter, 2019, p. 62.

⁴⁵ Meir Edrey, *art. cit.*, p. 20.

⁴⁶ Sophia Menache, « From Unclean Species to Man's Best Friend: Dogs in the Biblical, Mishnah, and Talmud Periods », in Phillip Ackerman-Lieberman & Rakefet Zalashik (éds.), *op. cit.*, p. 46.

[fanfaron] sans courage »⁴⁷. Cherchant à assurer le roi assyrien du haut niveau de sécurité qui règne à Babylone, les officiels de la ville lui affirment que « même un chien qui y entre n'est pas tué ». Autrement dit, même la plus basse des créatures n'a rien à craindre⁴⁸. Selon un proverbe sumérien, le chien qui ronge un os dit à son anus : « ça va te faire mal ! » (*Sumerian Proverbs* 5.84). Le chien symbolise ici le court-termiste incapable de penser aux conséquences de ses actes. Il inspire également le dégoût à cause de ses habitudes jugées malpropres : « un chien lèche son pénis rabougrí avec sa langue »⁴⁹. Le chien est volontiers associé aux Mal. Dans les croyances populaires, le chien fait figure de « réceptacle pour les démons et de représentant du diable »⁵⁰. Dans la *Vita* de Théodore de Sykéon, un chien noir démoniaque est chassé par le Saint en faisant le signe de la Croix⁵¹. Dans la mythologie sumérienne, le chien est parfois le symbole de Lamashtu, la démone de la maladie et des fausses-couches⁵². L'association entre le chien et le démon provient probablement de l'image des chiens enragés, que l'on croyait possédés. Elle est également bien attestée en Europe, même à l'époque médiévale⁵³.

Dans le christianisme, le statut du chien est également très ambivalent. Dans les Évangiles, Jésus dit : « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux » (Matthieu 7 : 6). Les chiens et les porcs « sont ici une métaphore pour désigner les hommes impurs »⁵⁴. Dans les premiers siècles du christianisme, le chien est le symbole de l'hérésie, du paganisme et de Satan. Cette image brutale vient peut-être du fait que, selon l'écrivain Tacite (m. 120), les chrétiens vivant sous le joug de l'empereur Néron « périssaient dévorés par des chiens » (*Annales* 15, 44). Cependant, tout en demeurant associé d'une manière générale au Mal, le chien gagna également en prestige au fil des siècles. Les chiens qui léchaient les plaies de Lazare (Luc 16 : 21) furent associés aux religieux dominicains qui guérissaient les péchés⁵⁵. Selon la légende la mère de Saint Dominique, alors enceinte de l'enfant, rêva qu'un chiot était dans son ventre. Le chien deviendra ensuite l'emblème du Saint fondateur de l'ordre des prêcheurs, sans doute par un jeu de mots entre *Dominicani* (dominicains) et *domini canes* (les chiens du Seigneur)⁵⁶.

⁴⁷ Idan Breier, *art. cit.*, p. 61.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*, p. 61.

⁵⁰ Tristan Schmidt, « Noble Hounds for Aristocrats, Stray Dogs for Heretics », in Tristan Schmidt & Johannes Pahlitzsch (éds.), *op. cit.*, p. 116.

⁵¹ *Ibid.*, p. 117.

⁵² Marten Stol, *Birth in Babylonia and the Bible: Its Mediterranean Setting*, STYX Publications Groningen, 2000, p. 232.

⁵³ Voir par exemple Barbara Allen Woods, « The Devil in Dog Forms », *Western Folklore*, vol. 13 (4), pp. 229-235.

⁵⁴ Renaud Silly (éd.), *Dictionnaire Jésus*, Robert Laffont, 2021, p. 50.

⁵⁵ Eric Ziolkowski, « Dog », in Dale Allison, Hans-Josef Klauck, Volker Leppin et al. (éds.), *Encyclopedia of the Bible and Its Reception*, De Gruyter, 2013, vol. 6, p. 1038.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 1039.

Conclusion

Au terme de notre analyse, plusieurs points méritent d'être relevés. Premièrement, on a vu que dans l'Antiquité, le statut du chien était assez ambivalent. D'un côté, on reconnaissait l'utilité du chien et sa loyauté. Dans certaines régions, le chien a même pu faire l'objet d'un véritable culte. Mais de l'autre côté, les canidés étaient aussi conspués pour leur « impureté » supposée, et associés au Mal. Nul doute que des facteurs comme la rage ou certaines habitudes peu distinguées des chiens ont contribué à fabriquer cette image. Par ailleurs, il semble que le tournant monothéiste explique aussi en grande partie le « revirement » du statut du chien, en tout cas au Proche-Orient. De nombreux passages bibliques témoignent des clichés négatifs sur le chien répandus chez les anciens Israélites, qui réagissaient peut-être au statut vénérable dont bénéficiait le chien chez leurs voisins. À ce titre, il est remarquable que de nombreux siècles plus tard, l'islam fût à l'origine d'un revirement similaire, cette fois-ci contre les croyances zoroastriennes qui accordaient au chien une place centrale.

Deuxièmement, nous avons constaté une certaine tension, pour ne pas dire une contradiction, entre le Coran et les hadîths. Dans le Coran, en effet, le chien bénéficie d'une image plutôt positive. Il est un chasseur fort utile aux hommes, et dans la sourate 18, son rôle de gardien est mis en valeur. Mais dans les hadîths, le chien est qualifié d'être impur et démoniaque, il fait fuir les anges, et son extermination pure et simple est même préconisée. L'impression qui se dégage est que le Coran s'inscrit dans la lignée d'une tradition favorable aux chiens, alors que le Hadîth serait dans la continuité de la tradition sémitique (et surtout rabbinique) hostile aux canidés. En particulier, le chien de la sourate 18, celui de la caverne, est représenté selon l'image du chien dans la mythologie grecque. Cela ne tient pas du hasard si l'on considère le fait que le récit des « gens de la caverne » dans le Coran reprend la légende bien connue des *Dormants d'Éphèse*, dont les origines sont évidemment grecques (voir à ce sujet notre article déjà mentionné). Cela semble confirmer l'hypothèse que « Coran » et « Hadîths » proviennent de milieux producteurs différents et n'ont pas émergé dans une région et à une époque similaires.